

Dumbéa, le 11/10//10

Bulletin d'information n° 30

SOMMAIRE

Réinscription en terminale
Fiches pédagogiques des dossiers de candidature post bac
Subventions
Internat pédagogique
Orientation de fin de seconde :
précisions
Fête de la science
Spectacle

Réinscription en terminale :

A l'attention des professeurs principaux de terminale.

En cas d'échec au baccalauréat, les élèves des classes de terminales souhaitant le doublement dans l'établissement, devront formuler la demande :

- Par écrit, avec une lettre explicitant les circonstances de l'échec et l'engageant à mobiliser tous les moyens nécessaires pour réussir ;
- La copie des 3 bulletins trimestriels de 1^{ère} et de terminale.
- La copie du relevé de notes au baccalauréat.

Pour les élèves ayant échoué dès le 1^{er} groupe d'épreuves, le dossier est à déposer au secrétariat du Proviseur pour le mardi 07/12/10 délai de rigueur.

Pour les élèves ayant échoué à l'issue du second groupe d'épreuves, les demandes sont à déposer pour le vendredi 17/12/10, avant 12h, délai de rigueur, au secrétariat du Proviseur.

Au-delà, de ces délais, aucune demande de sera examinée.

Merci de transmettre ces consignes à vos élèves.

Fiches pédagogiques des dossiers de candidature post bac :

Les élèves de terminale doivent rendre à leur professeur principal les fiches pédagogiques des dossiers de candidature aux formations post-bac avant le 15/10 (s'ils ont postulé). Le conseil de classe prononcera un avis sur les différentes demandes formulées à la date du conseil puis le professeur principal complétera les différentes fiches pédagogiques qui seront ensuite remises aux élèves avec les bulletins. Pour les dossiers de candidature postérieurs au conseil (y compris les dossiers pour la métropole en 2011), les professeurs principaux compléteront les fiches pédagogiques au nom du conseil en s'appuyant sur les documents de synthèse des conseils qu'ils auront pris soin de conserver.

Subventions :

Du Vice Rectorat :

Equipements pédagogiques : 7 462 625 FCFP.

Aménagement salles BTS ESF (placards cuisine, câblage, matériel informatique et matériel physique/chimie) : 4 245 590 FCFP.

Mise en réseau d'une salle d'équipement et mobilier informatique (section BTS SP3S) : 3 217 035 FCFP.

Achats de 11 ordinateurs : 835 024 FCFP.

Fonds social : 800 000 FCFP (pour 2011).

Internat pédagogique:

Arrêt de l'internat pédagogique le vendredi 22/10/10.

Orientation de fin de seconde : précisions:

Les professeurs principaux de seconde prendront le soin de convoquer la classe dont ils assurent la responsabilité dès le lendemain des conseils de classe, afin de remettre aux élèves les notifications d'orientation.

Dès la fin du conseil de classe, le professeur principal convoque par téléphone, les familles des élèves pour lesquels subsiste un désaccord d'orientation : le rendez-vous avec le chef d'établissement est pris immédiatement selon l'agenda de celui-ci (horaire donné pendant le conseil, au cas par cas).

Dans ce cas, la notification est effectuée par le chef d'établissement qui devra disposer du dossier d'orientation.

Les notifications d'orientation, signées par les familles, seront ramenées par les élèves, lors des réinscriptions, soit le 08 ou le 09 novembre ; ces documents seront remis au professeur principal, selon l'horaire qu'il aura préalablement communiqué à la classe.

Merci d'indiquer aux élèves que sans ce document, ils ne pourront pas être réinscrits au LGN.

Fête de la science :

Félicitation au groupe Culture Sciences de la 2GT2 qui a remporté le prix de la biodiversité ; deux de ces élèves partiront à Paris pour une semaine à partir du 22 octobre ; ils représenteront le LGN et pourront mettre à nouveau le travail de leur groupe en valeur.

Merci aux professeurs -Mle Chalvet, Mme Lechapt (Mle Lecoq) et Mme Schlegel - qui ont encadré ce groupe et se sont investis, notamment pour ajuster les réponses nécessaires aux besoins apparaissant à la veille du départ à Paris des deux représentants élèves.

Spectacle :

Le conteur africain Pie Tshibanda sera présent au lycée le jeudi 28 octobre à 13h45 pour présenter à tous les élèves de seconde son spectacle « un fou noir au pays des blancs ». Ce divertissement d'1h15 est financé par le service culturel de la Mairie de Dumbéa. Il est demandé aux professeurs en charge de chaque classe de seconde sur le créneau horaire concerné (S1) de venir s'installer avec ses élèves des 13h30 et aux professeurs qui sont responsables des élèves sur l'heure suivante (S2) de prendre ensuite le relais jusqu'à la fin du spectacle.

Les élèves de premières et de terminales ne sont pas concernés sauf 1ST2S1 et 1ST2S2.